



**ACADÉMIE
DE GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPMS ANTI INTRUSION

SOMMAIRE

1. DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET PLAN DES BÂTIMENTS
2. LES LIENS AVEC L'EXTÉRIEUR
3. DÉCLENCHER L'ALARME
4. ALERTER
 - QUEL NUMERO APPELER ?
 - QUI DONNE L'ALERTE AUX FORCES DE L'ORDRE ?
5. RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE A L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
 - S'ÉCHAPPER
 - S'ENFERMER
 - FAIRE UN ÉTAT DE LA SITUATION
6. RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE A L'EXTÉRIEUR ET A PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
7. RÉAGIR EN CAS D'ALERTE A LA BOMBE OU DE DÉCOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT
8. LEVER L'ALERTE

1. DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

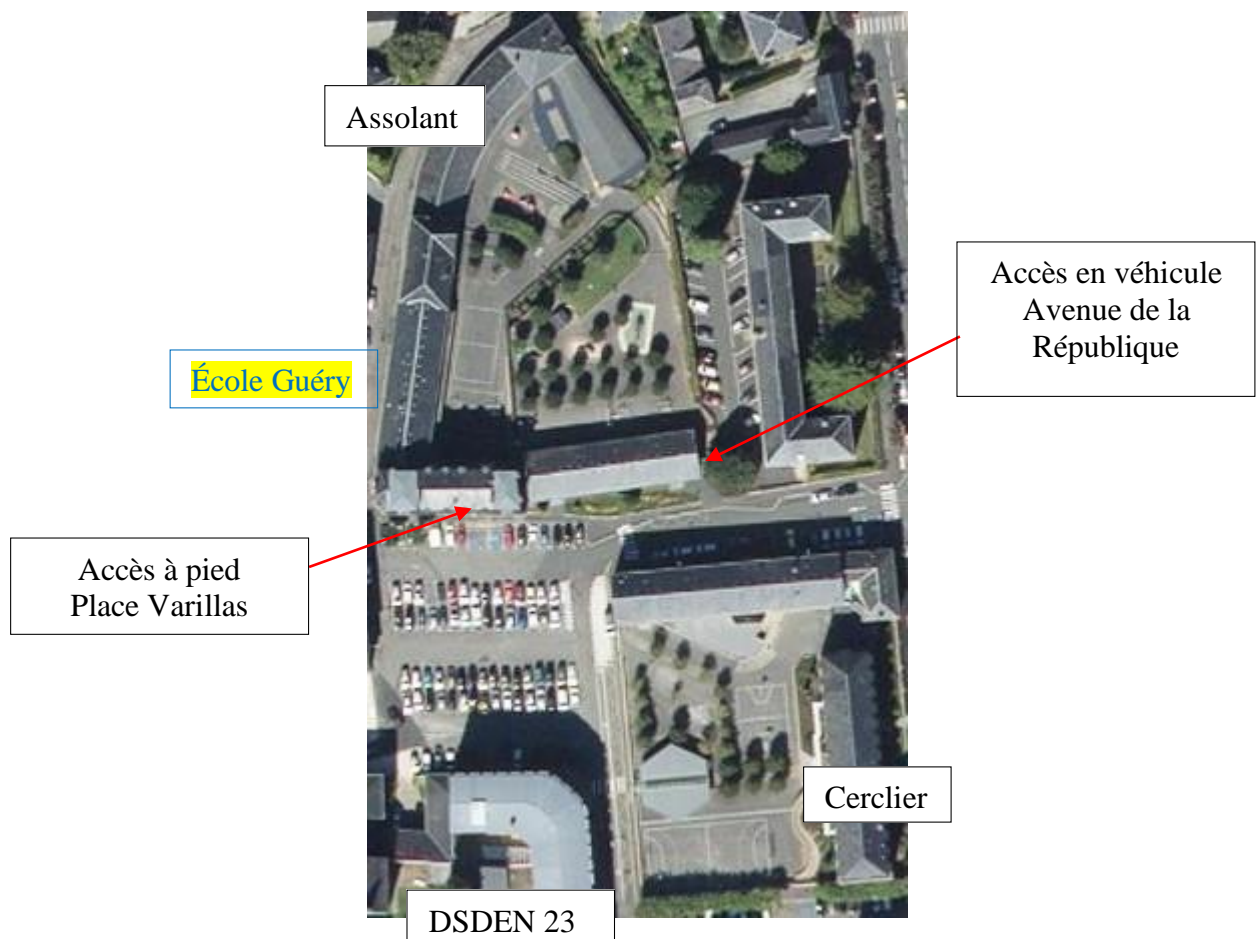
Localisation de l'école ou de l'établissement	
Adresse principale :	
Adresse des autres accès donnant sur la voie publique :	
Nom du responsable de l'école ou de l'établissement :	
N ^{os} de téléphone permettant aux services académiques et aux services de sécurité de joindre l'école ou Les établissements	
Description rapide du site :	
École ou établissement faisant partie d'un groupe scolaire	
Nombre de bâtiments	
dont nombre d'étages et affectation des locaux	
Espaces ouverts	
Circulations intérieures	
dont véhicules et piétons	
Effectifs des élèves	
Effectifs globaux	
Effectifs par classe	
Effectifs par année de naissance	
dont élèves en situation de handicap	
Effectifs des personnels	
Effectifs globaux	
Personnels de direction	
Personnels enseignants	
Personnels administratifs et techniques (État et collectivités locales)	
Personnels de santé	Nombre et localisation
	Noms, prénoms et niveau de qualification (GQS, PSC1, autres ...)

➤ PLAN DES BÂTIMENTS :

Exemple : Plan de masse de l'ensemble scolaire et de son environnement

Ouvrir Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>) pour visualiser votre école puis dans Word – votre document PPMS, utiliser : Insertion / Capture / Capture d'écran (sélectionnez la zone qui vous intéresse) et ensuite renseigner les lieux en utilisant la fonction « Zone de texte » et les accès par des flèches en utilisant la fonction « Forme » toujours sous « Insertion ».

OU : Géoportail ouvert, sélectionner votre établissement, ouvrir programme PAINT, copier-coller sélection image, modifier, et coller dans votre document PPMS.



Exemple pour l'École Guéry

Nota : le plan de masse pourra utilement être renseigné avec les noms de rue et les édifices cités dans les fiches du PPMS. Autre solution, joindre un plan du quartier avec Mappy ou Viamichelin.



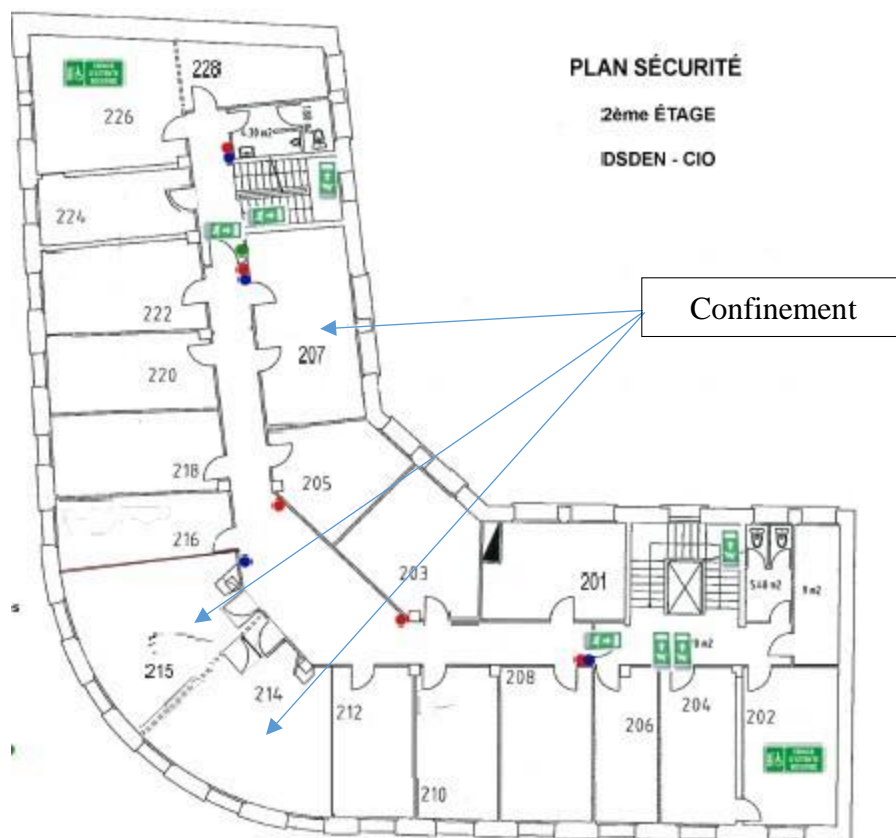
**ACADÉMIE
DE GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PPMS ANTI INTRUSION

Plans de l'école ou de l'EPL (exemple) :

Comme pour le plan de masse, ouvrez vos plans, puis dans Word – votre document PPMS, utiliser : Insertion / Capture / Capture d'écran (sélectionnez la zone qui vous intéresse) et ensuite, au besoin, renseigner en utilisant la fonction « Zone de texte » toujours sous « Insertion ».
Ou faire par avec une insertion programme PAINT.





2. LES LIENS AVEC L'EXTÉRIEUR

FRÉQUENCE France Info.....Mhz

FRÉQUENCE France Inter Mhz

FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :

FRÉQUENCE GUYANE LA 1 ère Mhz

NUMERO D'URGENCE DU RECTORAT :

Numéro d'appel de la cellule de crise académique : +594 594 27 20 00

Numéro d'appel de la cellule de crise départementale :

Numéro d'appel de la préfecture : +594 594 39 45 00

Numéro d'appel de la DSDEN	
Numéro d'appel de l'IEN	
Numéro d'appel du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie (17 à privilégier en toutes circonstances)	Commune de Gendarmerie ou Police : :
Numéro d'appel de la mairie	

Le PPMS doit prévoir les modalités d'information des familles et donner cette information en début d'année.

- Adresse twitter de l'académie : twitter.com/acguyane
- Adresse facebook.com de l'académie : facebook.com/acguyane
- Site de l'académie : <http://www.ac-guyane.fr/>
- Site de la DSDEN :



3. DÉCLENCHER L'ALARME

Il faut avoir préalablement défini **qui** déclenche l'alarme. La réponse dépend notamment du dispositif qui a été retenu en fonction des caractéristiques de l'école ou de l'établissement scolaire.

Il peut arriver qu'une situation potentiellement dangereuse (ex. attentat se déroulant à l'extérieur de l'établissement) ne se traduise pas par le déclenchement de l'alarme attentat-intrusion. Dans cette hypothèse, le PPMS peut éventuellement avoir prévu les modalités d'alerte et de transmission des consignes.

Attention : Il faut 3 alarmes distinctes pour : L'incendie / Les Risques majeurs / et l'attentat Intrusion.

Situations d'alerte	Alarme déclenchée	Personne(s) responsable(s) du déclenchement / Suppléant
Attentat ou attaque se déroulant au sein de l'établissement		
Attentat se déroulant à l'extérieur et à proximité de l'établissement		

Voir la fiche « L'alarme « attentat-intrusion » en 8 points »

➤ **ALERTER / QUEL NUMERO APPELER ?**

- D'abord le :

17

- Ensuite, n° d'urgence du rectorat : +594 594 27 20 00

➤ **QUI DONNE L'ALERTE AUX FORCES DE L'ORDRE ?**

Le PPMS attentat-intrusion répertorie ici la ou les personnes désignées, en principe, pour appeler les forces de l'ordre sachant :

- que la personne normalement désignée peut être dans l'incapacité de donner l'alerte
- que l'alerte est donnée par celui qui est en mesure de le faire
- qu'il ne faut pas imaginer que quelqu'un d'autre a déjà donné l'alerte



Informations à donner lors d'un appel au 17 :

Origine du danger	Personnes prioritairement désignées pour donner l'alerte et suppléants.
En cas d'attentat ou d'attaque au sein de l'école ou de l'établissement scolaire	
En cas de sac abandonné ou d'objet suspect	
En cas de comportement suspect	

Toute personne qui appelle les forces de l'ordre doit essayer de donner les informations essentielles répondant à trois questions :

✓ **OÙ A LIEU L'ATTAQUE ?**

Localiser l'attaque © identification de l'école ou de l'établissement et adresse exacte + si possible, emplacement des assaillants sur le site.

✓ **QU'EST-CE QUI SE PASSE ?**

Décrire l'attaque © mode opératoire, nombre d'assaillants, victimes.

✓ **QUELLE A ÉTÉ LA RÉACTION ?**

Donner le positionnement des élèves et des personnels.



4. RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Lorsque l'événement se déroule dans l'enceinte de l'établissement ou de l'école, il faut :

- d'abord mettre en sécurité les personnes présentes sur le site et déclencher l'alarme pour alerter en interne,
- ensuite alerter les forces de l'ordre en appelant le 17 ou le 112.

Le PPMS attentat-intrusion doit envisager deux scénarios auxquels les exercices permettent de se familiariser :

- s'échapper,
- s'enfermer.

Lors de la préparation d'un exercice ou lors du retour d'expérience, le PPMS peut évoluer pour prendre en compte les difficultés rencontrées ou les oublis constatés.

➤ S'ÉCHAPPER

Condition 1

- Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.

Condition 2

- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas :

- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu ».



--	--	--	--	--	--

➤ S'ENFERMER / SE METTRE EN SÛRETE

Trois hypothèses doivent être envisagées :

- les élèves sont dans des classes où il est possible de s'enfermer
- les élèves sont dans des classes où il est dangereux de s'enfermer (exemple, rez-dechaussée avec baies, absence de portes, etc.), ➤ les élèves sont l'extérieur : récréation, cantine, mais aussi interours.

✓ **Situation 1 : les élèves sont dans des classes prévues pour le confinement**

- Rester dans la classe.
- Verrouiller la porte.

✓ **Situation 2 : les élèves doivent quitter leur classe ou sont à l'extérieur**

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

Dans tous les cas :

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre. »



Ⓞ Le PPMS prévoit ce qui doit être à disposition dans les salles, par exemple, bouteilles d'eau, sucres en morceaux, bonbons pour les plus petits (**ATTENTION** aux élèves faisant l'objet d'un protocole d'accueil individualisé - PAI), seaux, lingettes.

NB : la fiche 7 du PPMS-risques majeurs peut aider à la réflexion sur ce point mais l'ambition doit être moins exhaustive.

➤ **FAIRE UN ÉTAT DE LA SITUATION**

Le PPMS doit prévoir les mesures à mettre en œuvre pour établir un bilan de la situation : trouver les modalités les plus pratiques pour s'assurer aussi rapidement que possible des effectifs présents en fonction des emplois du temps de chacun.

Il s'agit en particulier d'arrêter les modalités de recensement des élèves présents sur le site au moment de l'attaque et de leur état de santé.

5. RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE À L'EXTÉRIEUR ET À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Si l'établissement est alerté d'une action terroriste se déroulant à proximité ou s'il est inclus dans un périmètre de sécurité, il faut *à priori* isoler le site de l'école ou de l'établissement scolaire de son environnement et différer toute sortie.

Selon les directives reçues, il convient alternativement :

- de fermer toutes les entrées et de continuer les activités en cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur ;
- de regrouper les élèves à l'intérieur de lieux prédéfinis (lieux de confinement) ;
- de se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture ;
- dans tous les cas, de faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux.



6. RÉAGIR EN CAS D'ALERTE A LA BOMBE OU DE DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT

- Éloigner les élèves en les confinant, si nécessaire, dans un espace fermé situé à distance.
- Ne jamais manipuler ou déplacer l'objet suspect
- Appeler la police ou la gendarmerie (17) en précisant, autant que possible, la nature de l'engin ou l'aspect de l'objet, le lieu précis de découverte et les coordonnées de la personne à contacter
- Établir un premier périmètre de sécurité dans l'attente de l'arrivée des services de police ou de gendarmerie.

Le PPMS doit au moins répondre à trois questions :

- Qui décide d'une éventuelle évacuation ou d'un éventuel confinement ?
- Qui prévient les forces de l'ordre ?
- Qui établit le périmètre de sécurité et en assure le respect en attendant les services de sécurité ?

7. LEVER L'ALERTE

Le PPMS doit prévoir selon quelles modalités les élèves et les personnels sont informés de la fin de l'attaque : dispositif sonore, information donnée de vive voix par un personnel de l'école ou de l'établissement scolaire.

En matière de communication, seul le rectorat définit la conduite à tenir.

QUELQUES LIENS UTILES

- Guide à destination des chefs d'établissement, des IEN et des directeurs d'école

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piecejointe/2016/08/2016_guide_sgdsn_men_616100-1.pdf

- Guide à destination des organisateurs, des directeurs et des animateurs en charge d'accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/01/guide_vigilance_attentats_-_accueil_collectifs_de_mineurs_annexe.pdf

- Instruction MENESR-MIN du 13 avril 2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires

LIEUX DE CONFINEMENT

Salle A : exemple : Adultes et enfants se réfugie dans le mobile-home situé à l'entrée de l'école sur la droite en passant par la porte arrière de la classe.

Salle B : exemple : Adultes et enfants se réfugient dans le mobile-home situé à l'entrée de l'école sur la droite en passant par la porte arrière de la classe.

Salle C : Exemple : Adultes et enfants se réfugie dans le mobile-home situé à l'entrée de l'école sur la droite en passant par la porte arrière de la classe.

Etc